

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises	15 francs
		Etranger	20 —

2.126 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 11 Mai, à 20 h. 30

1^o Vote pour l'admission de :

M. Eichhorn (A.), docteur ès sciences, assistant au Muséum national d'Histoire naturelle, 15, rue de Jussieu, Paris. — M. Faucherre (A.), 5, rue des Farges, Lyon, *Mycologie*, parrains MM. Vernet et Battetta. — M^{me} Bouchard, 23, rue de Nuits, Lyon, *Botanique*, parrains MM. Meyran et Joly. — M. Denielle (R.), 28, rue des Chaudronniers, Cambrai (Nord), parrains MM. Vallacys et Mérit. — M^{lle} Sozet (Marie-Louise), 1, place Gensoul, Lyon, parrains M^{me} et M. Krenly. — M^{me} Rousseau (Irène), 2, rue Victor-Hugo, Lyon, parrains M^{me} et M. Honoré. — M. Vergiat (Auguste), transports, Cordelle (Loire), parrains MM. Larue et A. Mury. — M. Plasse (Gustave), 18, rue Jacquard, Roanne (Loire), parrains MM. Card et Vindrier. — M^{lle} Collob, 126, avenue Berthelot, Lyon, parrains M^{lle} Chambret et M. Pouchet. — M. Molard, 143, rue Cuvier, Lyon (réintégration). — M^{lle} Marouby (M.), 11, rue des Augustins, Lyon, parrains MM. Nétien et Mérit. — M. Ronchet (Jean), 1, rue de la Gare, Trévoux (Ain), *Entomologie*, *Coléoptères*, *Lépidoptères*, parrains MM. Testout et D^r Bonnamour.

2^o Questions diverses.

3^o M. ALLEMAND-MARTIN. — Projet de l'excursion générale.

surface de 80 mètres par 50 mètres, il a fait une récolte de 11 kilos à la station dite du Viaduc (bois situé sur la rive droite de l'Isable, tout prêt dudit viaduc).

Le 11 février, une personne de Roanne qui s'était arrêtée une demi-heure à la Croix du Lac, a ramassé un bon plat d'Hygrophore dans les bois situés près de ce col.

La 14 février, a eu lieu la sortie traditionnelle du groupe de Roanne pour la recherche de l'Hygrophore. Dix participants. Récolte : une vingtaine de kilos. L'excursion s'est déroulée dans les bois situés à droite et à gauche de la route de Saint-Polgues à Luré, en partant du pont de Cousset. Trois stations connues ont été visitées ; une quatrième a été repérée.

La poussée est plus particulièrement abondante le long des gouttes (thalweg), toujours sous la mousse du genre *Hypnum* et dans les sapinières. J'ai la conviction que l'Hygrophore de mars croît en abondance dans toutes les montagnes roannaises.

Pour l'aire de dispersion de cette espèce, on peut consulter les *Bulletins* suivants de notre Société : 1925, p. 76 ; 1926, p. 92 ; 1931, p. 71 ; 1934, p. 52.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Notules entomologiques

Par M. le Dr BONNAMOUR

I. — *Drasterius bimaculatus* Rossi (Col. Elateride), espèce méridionale capturée à la Bérarde, Oisans (Isère), 1.700 mètres d'altitude.

A été décrit par Rossi, en 1790.

Se caractérise par un pronotum convexe jusqu'à la marge latérale, sans impression ; carène des angles postérieurs fine voisine de l'arête latérale, et parallèle avec elle en avant. Noir brillant, à fine pubescence jaune ; angles postérieurs du pronotum rouges. Elytres de coloration extrêmement variable ; dans le type : élytres rouges avec la partie postérieure noire, enclosant de chaque côté une tache jaune ovale, et une tache latérale droite couvrant le milieu. 4 à 6 millimètres.

Sa coloration est extrêmement variable suivant la prédominance de la teinte rouge avec quelques taches noires, ou celle de la teinte noire avec 1, 2 ou 3 taches rouges. CANDEZE (1859) en avait déjà décrit 9 variétés (var. *a* à *g*) REITTER en donne 20 aberrations ou variétés.

Sa larve a été décrite par PERRIS (1876, *Ann. Société Linnéenne de Lyon*, p. 184, fig. 215-216) qui l'avait recueillie sous des tas de végétaux en voie de décomposition.

Habitat. — Elle vit dans les terrains sablonneux, surtout au bord des eaux douces ou saumâtres, caché sous les pierres, les détritiques, les mousses, ou les feuilles des plantes ; souvent en petites colonies, à moitié enterrées dans le sable, au pied des *Verbascum* et autres plantes, sous les feuilles radicales desquelles elle se loge pour passer l'hiver ; assez plus rarement sur les herbes des prairies humides et sablonneuses, parfois même sur les arbustes (*Coléoptères de Provence*).

Distribution géographique. — Se rencontre dans toutes les régions qui avoisinent la Méditerranée.

1° En France : elle est très commune dans tous les départements qui bordent cette mer :

Pyrénées-Orientales : Salces, Perpignan (coll. JACQUET) ; Aude ; Hérault : Lunel (coll. JACQUET) ; Gard ; Bouches-du-Rhône : Saint-Chamas, Camargue

(coll. JACQUET); Var : le Lavandou (D^r BONNAMOUR); Alpes-Maritimes : Cannes (coll. JACQUET).

Mais cette localisation méditerranéenne que l'on trouve signalée dans tous les traités, n'est cependant pas exclusive, puisqu'on la retrouve sur les bords de l'Atlantique :

dans les Landes (D^r Gobert, coll. JACQUET) où elle serait très commune ; dans la Gironde, aux environs d'Arcachon (R. TEMPÈRE) ; dans la Loire-Inférieure (E. PRADAL).

De plus, on la trouve encore en dehors des bords de la mer, dans les départements suivants où elle serait cependant moins fréquente :

Le Tarn (GAVOY), Albi (coll. JACQUET) ; la Haute-Garonne (E. MARQUET) ; la Vaucluse : Avignon, Bédarrides, Orange, mais CHOBOUT remarque qu'il ne se trouve pas au Mont-Ventoux ; les Basses-Alpes : Digne (CAILLOL) ; l'Isère : ma capture à la Bérarde (Oisans), sous une pierre au bord du torrent, permet d'ajouter ce département à cette nomenclature et montre que cette espèce ne dédaigne pas de remonter assez haut dans les montagnes. Sa présence à ce niveau permet de penser qu'on la retrouvera certainement dans les Hautes Alpes et peut-être même la Savoie.

2° En Europe : cette distribution géographique s'étend à tous les pays qui bordent la Méditerranée : Espagne, Italie, Dalmatie, Illyrie, Styrie, Piémont, Lombardie, Grèce (CANDÈZE) ; elle s'étend même à la Roumanie et à la Hongrie (REITTER) et jusqu'au midi de la Russie et au Caucase (CANDÈZE), ce qui montre bien, avec sa présence dans quelques-uns de nos départements montagneux, qu'elle n'est pas uniquement localisée aux bords de la mer.

3° En Afrique : sur les bords de la Méditerranée, Alger et Tunisie (CANDÈZE, DE MARSEUL).

4° En Asie-Mineure et dans la Syrie, toujours au voisinage de la Méditerranée (CANDÈZE).

Explication-Biocénose. — Pour expliquer cette distribution géographique, on pense évidemment tout de suite à une hypothèse climatique puisque cette espèce est presque localisée au pourtour méditerranéen, et on peut penser qu'elle est la descendante d'une espèce qui devait être très commune dans le territoire ancien qui reliait l'Europe à l'Afrique et que la formation de la Méditerranée a refoulé sur ses bords.

Mais il semble que cette explication n'est pas unique, puisqu'on voit cette espèce avoir des tendances à pénétrer dans l'intérieur, et ne pas craindre les pays montagneux comme nos Alpes et le Caucase.

A ce sujet, il faut bien remarquer que ce n'est pas spécialement les eaux salées que fréquentent cette espèce et sa larve, mais plus spécialement, comme le fait remarquer CAILLOL, les terrains sablonneux surtout au bord des eaux douces. Dans ces conditions, la notion de biocénose, c'est-à-dire les facteurs de dépendance d'un insecte vis-à-vis des conditions d'ambiance de son existence devient importante, et l'on peut dire que le *Drasterius bimaculatus*, toutes les fois qu'il trouvera des terrains sablonneux au bord des eaux douces, dans un climat tempéré, suffisamment chaud au moment de son développement, que ce soit au voisinage de la mer, que ce soit même dans quelques montagnes, où l'on sait que le climat marin se retrouve en partie, pourra se développer et y prospérer.